



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Tarn
académie
Toulouse
éducation
nationale



PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE VICTOR HUGO 2022-2026

17, rue Ferrer
81400 Carmaux

Tél : 05 63 76 55 50

Courriel : 0810787r@ac-toulouse.fr

Site : <https://victor-hugo-carmaux.mon-ent-occitanie.fr/>

Projet d'établissement approuvé en conseil
d'administration le 24 novembre 2022



Sommaire

Diagnostic

Axe 1 - Consolider un accompagnement pédagogique personnalisé engageant pour réduire les inégalités scolaires et développer l'autonomie

Axe 2 - Renforcer la cohérence des parcours éducatifs pour développer l'ouverture et l'ambition

Axe 3 - Consolider un climat scolaire favorisant le bien-être par l'engagement et la coopération

Axe 4 - Renforcer le développement professionnel et la qualité de vie et des conditions de travail

Glossaire

Synthèse des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe

Accueillant 404 élèves dont 224 demi-pensionnaires et 180 externes répartis sur seize divisions à la rentrée 2022, le collège Victor Hugo dispose d'une identité forte en lien avec l'histoire de Carmaux. Cette ville reste marquée par la désindustrialisation, le chômage et la baisse de la population passant de 15000 habitants dans les années cinquante à tout juste 9000 aujourd'hui. Si le secteur du collège relève exclusivement de Carmaux où s'y trouvent trois écoles publiques et une école privée, l'établissement appartient à un petit Réseau d'Education Prioritaire (REP) composé de la seule école Jean Moulin à proximité immédiate. Il s'inscrit aussi dans un territoire doté d'un contrat de ville comportant un « quartier politique de la ville » (QPV) nommé « Rajol-Cérou-Gourgatieu-Bouloc-Verrerie ». Plus d'un élève sur dix habite ce quartier socialement défavorisé et composé majoritairement d'une population vieillissante, souvent impactée par la fermeture des mines de charbon. Plus généralement, près de la moitié de ces jeunes sont issus de CSP défavorisées, soit 15 points de plus que le taux académique. L'indice de position sociale (IPS) est inférieur de 11 points à celui du département du Tarn. La crise sanitaire a renforcé les problématiques de décrochage scolaire et de coéducation avec certaines familles. Cependant, le collège Victor Hugo bénéficie d'un environnement éducatif, sportif et associatif dynamique, en lien avec l'histoire politique de la ville qui s'inscrit dans une tradition socialiste. Son indice d'éloignement est de -1,7 alors que la moyenne départementale et académique est de + 0,9.

Principaux points forts du collège :

- Des personnels ouverts et engagés dans les apprentissages et le bien-être des élèves
- Un taux de réussite au DNB satisfaisant compte tenu de la sociologie du public accueilli
- L'accompagnement du travail personnel et la prise en compte des besoins éducatifs particuliers
- La structuration et la richesse du parcours avenir malgré une liaison collège-lycée à développer
- L'inclusion des dispositifs ULIS et UPE2A dans la politique pédagogique
- La lutte contre le harcèlement et les violences scolaires

Points à améliorer :

- La lisibilité des dispositifs d'accompagnement au travail personnel et leur articulation avec le travail en classe
- L'élaboration de stratégies et de pratiques pédagogiques communes dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée pour sécuriser le parcours des élèves
- La cohérence des parcours éducatifs et l'évaluation de leurs actions en lien avec les besoins des élèves, les enseignements, et les offres des partenaires
- La valorisation de l'engagement des élèves
- La prévention et le traitement collégial de l'absentéisme et du décrochage scolaire

Axe 1 - Consolider un accompagnement pédagogique personnalisé engageant pour réduire les inégalités scolaires et développer l'autonomie

1. Favoriser l'entrée au collège et maîtriser les attendus de fin de cycle 3

- ✓ Poursuivre la réflexion sur la production d'écrit et la compréhension des consignes en mathématiques, axes prioritaires pluriannuels du conseil école-collège.
- ✓ Développer des projets entre élèves des écoles du secteur et du collège en lien avec les journées d'accueil des CM2.
- ✓ Consolider l'accompagnement pédagogique des élèves de sixième en exploitant plus finement les évaluations nationales.
- ✓ Proposer aux fragiles lecteurs en sixième un dispositif intensif de remédiation sur la fluence en lien avec les recommandations de l'inspection de lettres modernes.
- ✓ Maintenir la concertation avec les écoles du secteur pour une constitution cohérente et équilibrée des classes de 6ème et pour une attention renforcée à l'égard des élèves aux résultats les plus fragiles (PPRE Passerelle).
- ✓ Faire vivre le futur projet de réseau d'éducation prioritaire avec l'école Jean Moulin en lien avec les axes prioritaires du conseil école-collège.

2. Développer l'inclusion, l'autonomie et la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers et des autres

- ✓ Appliquer le principe général de l'inclusion des élèves du dispositif Ulis tout en personnalisant les parcours en fonction des besoins spécifiques si nécessaire.
- ✓ Consolider la collaboration entre les équipes pédagogiques, l'équipe du service vie scolaire, l'infirmière, l'assistante sociale, les AESH, les coordonnatrices du dispositif Ulis et de l'UPE2A.
- ✓ Inclure les élèves du dispositif Ulis et de l'UPE2A dans les actions et les projets des parcours éducatifs.
- ✓ Maintenir des échanges constructifs et réguliers avec les parents d'élèves fragiles et/ou à besoins éducatifs particuliers par des aménagements pédagogiques formalisés (PPRE, PAP ou PPS) dès le début de l'année scolaire.
- ✓ Développer l'autonomie par une réduction progressive des aides proposées en lien avec l'élève et ses parents.
- ✓ Conforter le dynamisme de la section sportive scolaire rugby (SSSR) répondant à un besoin d'accomplissement par le sport en lien avec la scolarité.
- ✓ Favoriser l'autonomie des élèves en grande réussite scolaire par des stratégies d'entraide et en proposant des outils variés d'approfondissement

Axe 1 - Consolider un accompagnement pédagogique personnalisé engageant pour réduire les inégalités scolaires et développer l'autonomie

3. Soutenir un travail personnel plus efficace

- ✓ Conforter l'Accompagnement Personnalisé à effectifs réduits dans les pôles littéraires et scientifiques en lien avec le domaine 2 du socle commun « Méthodes et outils pour apprendre ».
- ✓ Maintenir la rédaction des appréciations générales de bulletins par les élèves de 4^{ème} et une lecture analytique et une prise d'engagement dans les bulletins par les élèves des autres niveaux en heure de vie de classe.
- ✓ Développer le début des devoirs en fin de séance et le travail coopératif en petits groupes dans la classe et en étude (entraide, tutorat entre élèves...).
- ✓ Communiquer à tous les usagers les différents dispositifs relevant de l'enveloppe « Devoirs Faits » selon les niveaux de classe et les besoins des élèves.
- ✓ Conforter l'implication des professeurs, des assistants d'éducation et des partenaires extérieurs (AFEV, FOL, PRE) dans l'accompagnement au travail personnel.
- ✓ Inciter prioritairement les élèves aux acquis fragiles à participer au dispositif *Devoirs Faits* en associant les responsables légaux dès le début de l'année scolaire.
- ✓ Utiliser le cahier de textes de l'ENT pour développer la communication sur le travail personnel dans et hors la classe, notamment sur les évaluations dans le cadre de l'accompagnement méthodologique pour progresser (AMP).
- ✓ Associer plus activement les élèves pour évaluer les dispositifs d'aide au travail personnel.
- ✓ Expérimenter l'évaluation au service du processus des apprentissages scolaires en favorisant la métacognition des élèves sur leur capacité à mémoriser, appliquer et mobiliser des compétences dans des tâches complexes.

4. Développer la relation pédagogique collègue-lycée

- ✓ Développer la continuité pédagogique avec les équipes du lycée de secteur afin de contenir le taux de réorientation en fin de seconde GT et mieux appréhender les attendus en LP.
- ✓ Encourager la co-construction de projet de liaison avec les équipes du lycée, notamment sur la valorisation de certaines séries ou enseignements méconnus des élèves (STI2D et SI).
- ✓ Transmettre des fiches Passerelle sur les acquis fragiles des élèves au lycée de secteur lors d'une réunion des professeurs principaux de 3^{ème} et de 2^{nde}.
- ✓ Favoriser la découverte du lycée par les élèves de quatrième du groupe « Orientation ».

Axe 1 - Consolider un accompagnement pédagogique personnalisé engageant pour réduire les inégalités scolaires et développer l'autonomie

5. Prévenir et traiter le décrochage scolaire

- ✓ Appliquer et améliorer si besoin le protocole de prévention du décrochage scolaire impliquant élèves, parents, référents décrochage, équipes pédagogiques et équipe de direction.
- ✓ Prévenir au plus vite les risques de décrochage par une attention particulière en sixième.
- ✓ Conforter l'accompagnement d'élèves de 4^{ème} aux acquis fragiles par un parcours avenir spécifique visant à redonner du sens à la scolarité.
- ✓ Solliciter la contribution de la section sportive scolaire de rugby pour renforcer le sens de l'effort et le sentiment d'appartenance des élèves présentant des signes de décrochage.
- ✓ Proposer des objectifs pédagogiques atteignables renforçant le sentiment d'efficacité personnel, l'engagement et la motivation dans le cadre de « PPRE raccrochage » : stages, inscription au CFG...
- ✓ Suivre le degré d'atteinte de ces objectifs par le GPDS et en conseil de classe.
- ✓ Proposer des parcours aménagés de formation initiale (PAFI) ou un préapprentissage en lien avec le CFA académique si la construction du projet d'orientation devient prioritaire.
- ✓ Associer le référent apprentissage au suivi des « PPRE raccrochage ».
- ✓ Proposer des tutorats adulte-élève et solliciter le dispositif relais pour les situations de décrochage les plus complexes.

Axe 2 - Renforcer la cohérence des parcours éducatifs pour développer l'ouverture et l'ambition

1. Renforcer la cohérence des quatre parcours éducatifs (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen, parcours avenir et parcours éducatif de santé)

- ✓ Renforcer la cohérence des parcours éducatifs en articulant ancrages disciplinaires, actions partenariales et besoins des élèves.
- ✓ Instaurer le CESCE en tant qu'instance de pilotage des parcours citoyen, de santé et de l'E3D
- ✓ Engager une réflexion sur l'harmonisation d'un parcours éducatif commun avec les écoles du secteur dans le cadre du cycle 3.
- ✓ Diversifier les types de productions des élèves relevant des parcours éducatifs : genres de l'oral (exposé, débats, lecture à haute voix, vidéo...), productions écrites (rapports de stage, dossier de recherche, affiches...) et productions artistiques individuelles et collectives.
- ✓ Proposer aux élèves une large diversité de sujets relevant des parcours éducatifs pour l'épreuve orale de soutenance du DNB.
- ✓ Valoriser les productions des élèves relevant des différents parcours sur l'ENT, sur d'autres supports numériques, dans le collège et lors des temps de convivialité de fin d'année.
- ✓ Créer un musée numérique sur l'ENT et mieux communiquer sur les expositions.

2. Conforter le dynamisme et la diversité du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

- ✓ Développer la prise en compte des trois principes institutionnels dans la conception des projets relevant du PEAC : connaître, rencontrer et pratiquer
- ✓ Réaliser annuellement au moins une sortie ou une rencontre culturelle gratuite pour chaque élève en lien avec les axes de cohérence par niveau : lecture, éducation musicale et patrimoine antique en 6^{ème}, image animée, culture scientifique et patrimoine médiéval en 5^{ème}, littérature et patrimoine du XIX^{ème} en 4^{ème} et spectacle vivant et patrimoine contemporain en 3^{ème}.
- ✓ Développer l'attractivité des enseignements facultatifs du Français Culture Antique, du latin et de bilingue occitan.
- ✓ Développer l'enseignement du chant choral en vue de valoriser la production des élèves sur le territoire carmausin en fin d'année scolaire.
- ✓ Pérenniser le concours de chant inter-établissement sur le territoire carmausin.

Axe 2 - Renforcer la cohérence des parcours éducatifs pour développer l'ouverture et l'ambition

3. Consolider les actions du parcours avenir pour construire des projets d'orientation ambitieux et cohérents

- ✓ Structurer les actions du parcours avenir en privilégiant la découverte des métiers en 5^{ème} et 4^{ème} et la connaissance des formations et la construction du projet d'orientation en 3^{ème}.
- ✓ Déployer le projet de présentation en binôme d'un diaporama sur un métier sur le niveau 5^{ème} pour développer la connaissance des champs professionnels et les compétences orales.
- ✓ Pérenniser le forum des métiers en 4^{ème} grâce à l'implication des professeurs principaux et de la professeure-documentaliste.
- ✓ Favoriser l'usage des ressources numériques d'aide à l'orientation par les élèves.
- ✓ Concevoir un parcours d'intervention de partenaires pour contribuer à la découverte des principaux secteurs d'activité professionnels dont l'économie sociale et solidaire.
- ✓ Organiser des actions concrètes et inspirantes à l'intention des élèves : mini-stages, carrefour des formations, visite d'entreprise et rencontre avec des professionnels.
- ✓ Expérimenter la recherche du stage d'observation en fin de quatrième en vue de sensibiliser plus efficacement les élèves sur leur projet d'orientation dès le début de troisième.
- ✓ Renforcer l'accompagnement des élèves volontaires dans la recherche d'un apprentissage.
- ✓ Encourager l'ambition des élèves de tous les élèves, notamment dans le cadre des Cordées de la réussite.

4. Faire vivre les valeurs républicaines dans le cadre du parcours citoyen

- ✓ Consolider l'EMI par des séances régulières au CDI et l'accompagnement de projets interdisciplinaires.
- ✓ Former les délégués pour favoriser leur engagement au service des autres élèves.
- ✓ Conforter l'éducation à la sécurité routière avec la participation des professeurs d'histoire-géographie et de la CPE dans le cadre de l'EMC.
- ✓ Développer la montée en compétences des usages numériques raisonnés dès la 5^{ème} en facilitant l'accès à Pix au CDI et sur les temps d'étude.
- ✓ Organiser la passation du passeport d'éducation financière pour tous les élèves de 4^{ème}.
- ✓ Sensibiliser les élèves de 4^{ème} aux enjeux du droit grâce au projet justice proposé par le CDAD.
- ✓ Favoriser la participation régulière d'une ou plusieurs classes de 3^{ème} au CNRD et le rayonnement de la Classe de Défense en encourageant notamment la participation des élèves aux commémorations républicaines.

Axe 2 - Renforcer la cohérence des parcours éducatifs pour développer l'ouverture et l'ambition

5. Développer une approche globale et participative de la santé articulée autour des besoins de l'élève repérés dans le diagnostic de territoire

- ✓ Enseigner les principes d'une bonne hygiène de vie, savoir s'échauffer, adapter son engagement physique sur tous les niveaux en EPS.
- ✓ Sensibiliser tous les élèves de 6^{ème} et leur famille aux risques de l'addiction aux écrans dans le cadre du projet en lien avec France Addiction.
- ✓ Sensibiliser tous les élèves de 5^{ème} aux compétences psycho-sociales avec France Addiction et les former aux Gestes Qui Sauvent (GQS) avec la sécurité civile.
- ✓ Sensibiliser tous les élèves de 4^{ème} aux risques auditifs des musiques amplifiées.
- ✓ Développer l'éducation à la vie affective et sexuelle de la 6^{ème} à la 3^{ème} dans une démarche de progressivité avec des personnels volontaires et formés en lien avec des ancrages disciplinaires et des partenaires tels que le centre de planification.
- ✓ Former les élèves à la protection de leur sécurité dans les activités d'expérimentation en sciences et en technologie.
- ✓ Solliciter l'expertise de l'infirmière pour tout problème de violences intrafamiliales, d'addiction et de santé mentale.

6. Renforcer l'éducation au développement durable dans le cadre du label E3D

- ✓ Elargir la participation des élèves et des personnels pour mieux en partager le sens et la structurer au sein du CESCE en vue d'obtenir le niveau 2 ou 3 du label E3D.
- ✓ Développer une stratégie globale s'inspirant des objectifs de développement durables de l'UNESCO et les compétences associées (cf .
- ✓ Soutenir et valoriser les actions concrètes relevant du développement durable améliorant le fonctionnement de l'établissement (aire éducative terrestre, compostage des déchets de la cantine, recyclage du papier...) en lien avec des partenaires du territoire.
- ✓ Poursuivre les actions en faveur de la biodiversité dans le cadre de l'atelier des éco-délégués.
- ✓ Favoriser des rencontres avec des spécialistes de l'environnement qui renforcent le sens des enseignements dispensés dans le cadre de la classe.

Axe 3 - Consolider un climat scolaire favorisant le bien-être par l'engagement et la coopération

1. Lutter contre toutes formes de violence et promouvoir la coopération

- ✓ Solliciter la vigilance de tous les personnels pour réparer et agir contre toute forme de violence verbale, à commencer par les moqueries entre élèves.
- ✓ Valoriser auprès des familles la dynamique de l'équipe ressource Phare dans la prévention du harcèlement dans l'accompagnement des élèves ambassadeurs et l'expérimentation du protocole de traitement des situations d'intimidation, et coopérer à terme avec les écoles.
- ✓ Maintenir la réactivité vigilante de l'équipe vie scolaire sur les conflits entre élèves en privilégiant, si possible, la médiation et la réparation aux punitions et sanctions et en associant les familles.
- ✓ Programmer une formation inter-catégorielle sur la médiation par les pairs et la communication non-violente.
- ✓ Prendre en compte les apports de la recherche sur les compétences psycho-sociales notamment dans le cadre des formations d'initiative locale.
- ✓ Développer la pédagogie collaborative des élèves en classe et expérimenter de la prolonger sur des temps hors la classe (CDI, étude ou à la maison).

2. Conforter des climats de classe et d'étude propices aux apprentissages

- ✓ Faire vivre la charte de civilité et les rituels d'entrée en classe, en les communiquant en début d'année et en les appliquant.
- ✓ Encourager la construction des règles de vie de classe avec les élèves en début d'année.
- ✓ Développer des projets de classe fédérateurs et stimulants (classe de défense, classe coopérative, défi...) et la participation à des concours et des labellisations (rallye, CNRD, G24...).
- ✓ Mobiliser les heures de vie de classe pour apprendre à débattre et développer la coopération.
- ✓ Apporter dans les meilleurs délais des réponses individualisées et concertées à tout incident signalé par un personnel, en privilégiant la responsabilisation et la réparation.
- ✓ Développer différentes formes d'évaluation (orales, observation, évaluation par les pairs...) et clarifier leur dimension diagnostique, formative et sommative en vue de réduire le stress des élèves.
- ✓ Privilégier des temps d'étude en groupe à effectif réduit pour favoriser l'entraide et la réalisation du travail personnel des élèves.

Axe 3 - Consolider un climat scolaire favorisant le bien-être par la coopération et l'engagement

3. Favoriser l'engagement des élèves dans la vie du collège

- ✓ Communiquer en début d'année via l'ENT aux élèves et aux parents l'ensemble des activités proposées.
- ✓ Conforter la diversité des activités périscolaires et des partenariats : AS, club journal, atelier des éco-délégués, lecture au CDI, atelier de l'EJC...
- ✓ Soutenir les démarches existantes visant à impliquer les élèves dans les propositions et la réalisation des activités susceptibles d'impacter positivement.
- ✓ Développer les valeurs de l'olympisme grâce aux actions des ambassadeurs G24 ouvertes sur les autres et le territoire carmausin.
- ✓ Encourager l'implication des personnels dans l'animation d'un atelier, en cohérence avec les nécessités des différents services.
- ✓ Consolider le dynamisme de l'AS par une écoute des souhaits des adhérents et des projets mobilisateurs.
- ✓ Valoriser l'engagement des élèves dans le bulletin trimestriel et les bilans de fin de cycle.

4. Renforcer le sentiment d'appartenance des élèves au collège

- ✓ Développer des sorties ou un séjour d'intégration pour tous les sixièmes en valorisant la coopération en mobilisant le fonds social si nécessaire.
- ✓ Porter une attention particulière à la socialisation des élèves en situation de handicap en soutenant leur participation aux activités périscolaires et en encourageant la coopération et actions entre les classes.
- ✓ Valoriser les réalisations des élèves par des expositions, des événements et sur le site de l'ENT.
- ✓ Associer les élèves à l'impulsion et à l'organisation de temps conviviaux tels que le cross ou la fête de fin d'année.
- ✓ Maintenir la qualité de l'entretien des locaux par l'implication de l'équipe des agents et repeindre progressivement les salles des bâtiments B, C et D.
- ✓ Associer les élèves à l'entretien des locaux dans le respect des règles de sécurité.

Axe 4 – Renforcer le développement professionnel et la qualité de vie et des conditions de travail

1. Impulser une démarche intégrative de qualité de vie au travail pour tous les personnels

- ✓ Actualiser annuellement le DUER en développant une approche participative pour prévenir les risques d'accident et psychosociaux.
- ✓ Définir collectivement un cadre de référence d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail en tenant compte des missions propres à chaque personnel.
- ✓ Prévenir et traiter toute forme de violence ou de harcèlement à l'encontre d'un personnel en sollicitant si besoin les personnes ressources de l'académie.
- ✓ Accompagner et soutenir tout personnel en situation de travail « difficile », en lien éventuel avec les partenaires compétents (assistante sociale des personnels de la DSDEN, réseau Pas de la MGEN, conseiller RH de proximité...).
- ✓ Planifier des espaces de travail permettant à l'AESH référente de réaliser ses missions d'organisation au sein du PIAL dans de bonnes conditions en cohérence avec le planning des autres intervenants (AS, Psy En, accompagnante scolaire de la PRE...)

2. Renforcer la communication entre les personnels et avec les usagers

- ✓ Privilégier les interactions directes et reconnaître le droit à la déconnexion en consultant sa messagerie sur les horaires d'ouverture du collège.
- ✓ Faciliter la transmission d'information et la co-animation d'heure de vie de classe des professeurs principaux et des assistants d'éducation référents de classe.
- ✓ Poursuivre la publication d'un agenda des personnels sur l'ENT permettant de suivre la vie du collège.
- ✓ Faciliter la communication des actions de l'Association des Parents d'Elèves du collège Victor Hugo qui soutiennent la dynamique du collège.
- ✓ Expérimenter des actions conviviales lors de rencontres parents-professeurs favorisant la venue du plus grand nombre de parents.
- ✓ Maintenir la priorité de communiquer avec tous les parents d'élèves fragiles dès le début de l'année en les associant à la scolarité.
- ✓ Faciliter le recueil d'information des représentants de parents auprès des autres parents volontaires.

Axe 4 – Renforcer le développement professionnel et la qualité de vie et des conditions de travail

3. Développer des collectifs de travail porteurs de projets stimulants et innovants.

- ✓ Favoriser l'élaboration partagée d'ordre du jour des temps de réflexion collectifs en conseil pédagogique.
- ✓ Expérimenter à petite échelle une évolution des pratiques professionnelles visant à l'amélioration de la qualité de vie au travail en vue d'un essaimage après évaluation.
- ✓ Soutenir la mise en œuvre de projets innovants en sollicitant des accompagnements tels qu'un PILAR ou Canopé.
- ✓ Encourager la participation des personnels dans des collectifs de travail extérieurs à l'établissement (APIE, atelier de réflexion sur l'éducation prioritaire, formation de formateurs...) et faciliter la diffusion des apports.
- ✓ Reconnaître les missions de facilitation et de coordination au sein de collectifs de travail par l'attribution d'indemnités de missions particulières (IMP) si la dotation globale annuelle le permet.
- ✓ Expérimenter ponctuellement le travail à distance au sein de l'équipe administrative pour gagner en efficacité.

4. Co-construire une politique de formation au service du développement professionnel

- ✓ Encourager la diffusion des apports et des ressources des formations du PAF auxquelles les professeurs participent.
- ✓ Co-construire le programme annuel de formation d'initiative locale en fonction de besoins identifiés et du projet d'établissement.
- ✓ Favoriser la recherche-action à l'instar du PILAR.
- ✓ Proposer des temps de formation aux nouveaux assistants d'éducation.
- ✓ Favoriser l'intégration des nouveaux personnels par un livret d'accueil.
- ✓ Veiller à la cohérence et à la complémentarité des formations de l'établissement et celles du bassin.

GLOSSAIRE

- AP** : accompagnement personnalisé
- APIE** : atelier pédagogique inter-établissement
- AS** : association sportive
- CESCE** : comité d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement
- CFG** : certificat de formation générale
- CDI** : centre de documentation et d'information
- CHSCT** : comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail
- CPE** : conseiller principal d'éducation
- CNRD** : concours national de la résistance et de la déportation
- CVC** : conseil de vie collégienne
- DNB** : diplôme national du brevet
- DSDEN** : direction des services départementaux de l'Education nationale
- DUER** : document unique d'évaluation des risques professionnels et psycho-sociaux
- E3D** : établissement en démarche globale de développement durable
- EMC** : enseignement moral et civique
- ENT** : environnement numérique de travail
- FSE** : foyer socio-éducatif
- GPDS** : groupe de prévention du décrochage scolaire
- GQS** : gestes qui sauvent
- IMP** : indemnités de missions particulières
- LEGT** : lycée d'enseignement général et technologique
- LP** : lycée professionnel
- LSU** : livret scolaire unique
- MGEN** : mutuelle générale de l'Education nationale
- MJC** : maison des jeunes et de la culture
- PAFI** : parcours aménagé de formation initiale
- PAI** : projet d'accueil individualisé
- PAP** : plan d'accueil personnalisé
- PIAL** : pôle inclusif d'accompagnement local
- PILAR** : programme d'initiative locale adossé à la recherche
- PRE** : plateforme de réussite éducative de la communauté de communes
- PPRE** : programme personnalisé de réussite éducative
- PPS** : projet personnalisé de scolarisation
- SSSR** : section sportive scolaire rugby
- ULIS** : Unité locale d'inclusion scolaire